



## FORMATION







ACDICIII TUDE

BATIMENT TRAVAUX PUBLICS PERFORMANCE

INDUSTRI

ANTE / SOCIA

HOTELLERI RESTAURATI FORMATIONS GENERALES, SOCL ACCOMPAGNEMENT E DEVELOPPEMENT PREVENTION /

TRANSPORT /

NUMERIQUE / AUDIOVISUEL

#### **PUBLIC CONCERNÉ**

Personnel intervenant à domicile

#### PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

**DÉBUT DE LA FORMATION** 

Tout au long de l'année

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences

PRIX DE LA FORMATION

950€

# **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Etre capable d'identifier les principales composantes de l'identité professionnelle attendue et pertinente dans le cadre de l'aide à domicile.
- Réfléchir sur la traduction concrète des grands concepts liés à l'aide à la vie sociale (attitudes, modes de communication, posture du professionnel...).

### **CONTENU DE LA FORMATION**

#### 1. Mener une réflexion sur le métier d'aide à domicile

- Définir les contours et limites de son intervention.
- Etre à même d'organiser une intervention particulière dans le cadre de ses interventions globales.
- Faire émerger le sens de l'action de l'aide à domicile

dans le maintien de l'autonomie de la personne âgée.

#### Les fondamentaux du métier

- Connaître le cadre de l'intervention à domicile et du service à la personne.
- Travailler au domicile d'une personne âgée : prise en compte de l'organisation du lieu de vie, des habitudes de la personne quant à l'hygiène et à l'entretien de son domicile.
- Communiquer avec la personne âgée: premier entretien, établissement d'une communication adaptée, attitudes et comportements favorisant la relation avec la personne, adaptation du niveau de langage.

# La dimension déontologique et les valeurs qui sous-tendent l'intervention à domicile

- Accompagner la personne âgée : la relation d'aide, la préservation de l'autonomie.
- Adopter les comportements attendus : préservation de l'intimité, respect des rythmes de vie.
- S'appuyer sur des valeurs et principes éthiques fondamentaux : respect, discrétion, écoute sans jugement, confidentialité.
- Mettre en œuvre des règles d'hygiène, de sécurité et de confort dans les actions quotidiennes.

# 2. Du métier au travail : définir les missions, comprendre les compétences de l'aide à domicile

- Analyser son travail en termes de : fonction, tâches à entreprendre, techniques professionnelles et compétences mises en œuvre.
- Organiser son travail en fonction des activités, des urgences et priorités

Durée: 2 jours

# **VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DE DORDOGNE**

Sophie FERRAGGI Conseillère en Formation Professionnelle sophie.ferraggi@greta-cfaaquitaine.fr 05 53 02 75 02 06 30 52 75 43

David POTTER Coordonnateur Pôle Santé 24 pole.sante24@greta-cfaaquitaine.fr 05 53 02 75 02